

BTSA

Génie des équipements agricoles



Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), diplôme de niveau III, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein de nombreuses entreprises. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

Admission

Les demandes d'inscription dans une section préparatoire au BTSA, dans un établissement public ou privé d'enseignement agricole, préparant à cette option au titre de la formation initiale ou de l'apprentissage, s'effectue entre le 20 janvier et le 20 mars de chaque année, sur le portail national « Admission Post Bac ». L'adresse Internet de ce site, qui regroupe l'offre de formation de l'enseignement supérieur post-baccalauréat, est la suivante : <http://www.admission-postbac.fr>

Formation

La formation est organisée par modules interdisciplinaires.

Certains enseignements sont communs à tous les BTSA, d'autres sont spécifiques à l'option et permettent de développer les compétences professionnelles requises.

Pour ce BTSA, les champs de compétences sont les suivants :

- Conduite de chantiers agricole ;
- Appui – conseil technique ;
- Gestion technico-économique d'un parc matériel ;
- Conception / développement ;
- Commercialisation ;
- Communication / Management.

La formation, pour la voie initiale scolaire, comprend également 12 à 16 semaines de stages, dont 10 prises sur la scolarité.

Ce BTSA est en cours de rénovation, les nouvelles dispositions du diplôme entreront en application à la rentrée 2012.

Horaires - formation initiale à temps plein

Modules	Horaire global sur les 2 ans
M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	87 h
M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M 23 – Langue vivante	116 h
M 31 – Education physique et sportive	87 h
M 41 – Traitement de données	72,5 h
M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
D4 – Enseignements scientifiques et techniques	
- Éléments d'agronomie et de zootechnie pour comprendre les agroéquipements	100 h
- Langue étrangère appliquée au génie des équipements agricoles	60 h
- Le langage du technicien	140 h
- Négociation commerciale	45 h
- Les systèmes techniques : bases scientifiques, étude technologique	240 h
La mise en œuvre des agroéquipements	230 h
Modules d'initiative locale (MIL)*	120 h
Activités pluridisciplinaires*	200 h
* Modules communs à tous les BTSA.	
Total	1 715 h

Examen

Il comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

- Six épreuves maximum sont organisées sous forme de contrôle en cours de formation.

- Traitement de données	3
- Projet écrit d'un produit de communication	3
- Langue vivante	2
- Économie générale (pour ce BTSA environnement socio-économique du secteur des agroéquipements)	3
- Épreuve technique pratique	5
- Description et analyse d'un système mécanisé et automatisé	4

- Trois épreuves, organisées en fin de formation, permettent de contrôler que les objectifs terminaux de la formation sont atteints. Les coefficients et la nature de certaines épreuves peuvent varier selon l'option.

	Coefficient	durée
- Expression française et culture socio-économique (écrit)	5	3h30
- Épreuve professionnelle interdisciplinaire ou épreuve scientifique et technologique (oral et pratique)	7	3h30
- Rapport de stage (écrit et oral)	6	0h40
et Langue vivante technique	2	1h

Une moyenne inférieure à 9/20 à l'ensemble de ces 3 épreuves est éliminatoire.

Taux de réussite à l'examen, Statistiques 2011

candidats présents : 220

reçus : 159

% reçus : 72,3

Établissements (secteur public)

Voie scolaire

27 - LEGTA E. de Chambray
Gouville
27240 DAMVILLE
Tél : 02 32 35 61 70

31 - LEGTA Ondes
Tournassou
31330 ONDES
Tél : 05 61 37 65 70

45 - Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres
le Chesnoy
2190 avenue d'Antibes
45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 89 80 00

70 - LEGTPA Vesoul
le grand Montmarin
BP 363
70014 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 96 85 00

73 - LEGTA Chambéry La Motte Servolex
domaine Reinach
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél : 04 79 25 41 80

Apprentissage

11 - Antenne de Castelnaudary du CFA de l'Aude
935 avenue du Docteur Laënnec
BP 1101
11491 CASTELNAUDARY cedex
Tél : 04 68 94 59 00

14 - CFA Le Robillard
Lieury
14170 L OUDON
Tél : 02 31 42 61 21

16 - CFA de la Charente
L'Oisellerie
16400 LA COURONNE
Tél : 05 45 61 90 00

31 - Antenne de Ondes du CFA du Tarn et Garonne
Fournery
31330 ONDES
Tél : 05 61 37 65 87

40 - Antenne de Mugron du CFA des Landes
route de Pomarez
BP 10
40250 MUGRON
Tél : 05 58 97 90 31

42 - Site de Montbrison du CFPPA Montbrison
Précieux - BP 204
42605 MONTBRISON cedex
Tél : 04 77 97 72 00

70 - CFA de Haute Saône à Vesoul
le grand Montmarin - BP 363
70014 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 96 85 20

Formation continue

31 - CFPPA Ondes Grenade
Fournery
31330 ONDES
Tél : 05 61 37 65 87

Pour les établissements du secteur privé , consulter le portail internet de l'enseignement agricole

www.portea.fr

Après le BTSA

Le BTSA atteste d'une qualification professionnelle. Son objectif est l'insertion professionnelle.

Profil d'emploi : le technicien supérieur en génie des équipements agricoles peut être :

- Chef d'atelier (animation et organisation du travail d'une équipe de mécaniciens) ;
- Responsable produit (chez un constructeur - cohérence des différents services de l'entreprise sur un produit développement produit, développement marché, communication)
- Technicien de bureau d'études / d'expérimentation (conception ou amélioration d'équipements agricole selon un cahier des charges.) ;
- Conseiller en agroéquipement (conseils technico-économiques dans les domaines de l'achat de matériels et de leur utilisation, de la réduction des coûts...) ;
- Inspecteur technique (suivi de satisfaction des clients, suivi de l'activité du magasin et de l'atelier, identification des besoins d'information et de formation) ;
- Démonstrateur en matériel agricole .

Sa formation polyvalente lui permet de répondre aux différents aspects de la profession.

Il dispose des connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre le bon usage des technologies de pointe, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre des agroéquipements. Il est en mesure de conseiller l'utilisateur pour le choix d'une machine, dans l'optique d'une utilisation rationnelle, en prenant en compte les exigences agronomiques, économiques, ergonomiques, de sécurité et de respect de l'environnement.

Cependant, la poursuite d'études est de plus en plus recherchée. Le titulaire du BTSA peut :

- préparer une licence professionnelle (dossier à retirer à l'Université) ;
- préparer un certificat de spécialisation (par apprentissage), par exemple : responsable technico-commercial en agroéquipements ;
- préparer un second BTSA en un an, pour acquérir une compétence complémentaire : dans ce cas, les dossiers de candidatures sont à retirer auprès de l'établissement choisi ;
- entrer sur concours dans un établissement d'enseignement supérieur agricole (écoles d'ingénieurs, écoles du paysage), après une année de classe préparatoire post BTSA-BTS-DUT ;
- entrer sur dossier dans les établissements d'enseignement supérieur agricole privés ou à Agrocampus Ouest.

Pour toute autre information :

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Enseignement supérieur et recherche
- www.portea.fr pour la liste des SRFD, des établissements par département, des établissements assurant ce BTSA.
- les publications de l'ONISEP sont consultables au centre d'information et d'orientation (CIO) ou sur le site www.onisep.fr
- les documents CIDJ (www.cidj.com)